

Votre journal communal

Bellefond

ACTUS



EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Ce Bellefond Actus n°12 rassemble quelques souvenirs des mois écoulés sur la deuxième partie de l'année 2024 depuis les œufs de Pâques : tournoi d'échecs, troc plantes et vide jardin, fête de la musique et fête nationale, calculatrices pour les nouveaux Collégiens, collecte de jouets par le Conseil municipal d'enfants au profit du Secours Populaire, changement de gérant pour le distributeur de pains et viennoiseries...

C'est aussi l'occasion de faire le point sur les multiples travaux en cours ou à venir : futur parc municipal, maison de santé, courts de tennis, lotissement communal, installation des dernières caméras de vidéoprotection aux entrées du village, remise aux normes des ralentisseurs rue des Romains...

Vous pourrez également découvrir un témoignage très émouvant relatant les efforts d'une maman de Bellefond afin d'aider sa fille à avoir une vraie scolarité et ainsi vivre une vie normale. Bien sûr, n'hésitez pas à soutenir cette initiative exemplaire.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2025.

Philippe MEUNIER

COLLECTE DE JOUETS

Comme chaque année, le Conseil municipal des enfants de Bellefond a organisé sa traditionnelle collecte de jouets au profit du secours populaire le samedi 30 novembre dernier. C'est encore deux voitures pleines qui ont fait le voyage jusqu'aux entrepôts du Secours Populaire. Dans le courant de l'année, le 11 avril, 2 Sociétaires, Martine et Evelyne, étaient venues rencontrer les enfants pour leur présenter le fonctionnement de l'Association et expliquer comment sont redistribués ces dons. En cadeau de remerciement, le Secours Populaire avait offert à la commune deux caisses de livres pour les enfants.



PÂQUES A BELLEFOND

Les cloches Anne et Marie ont cette année encore gâté les petits Belfontains. La météo n'étant pas favorable pour une chasse aux œufs en extérieur, ces derniers étaient invités à réaliser un parcours de motricité une cuillère à la main contenant un œuf (en bois !) afin de récupérer ensuite les chocolats offerts par la municipalité.



TOURNOI D'ÉCHECS

Le 14 avril a eu lieu à la salle des fêtes de notre village un tournoi d'échecs organisé par le club d'échecs d'Esbarres- Bonnencontre dirigé par Dragan Miletic, responsable également du club d'échecs de Norges-la-Ville et Asnières-les-Dijon. Ce premier rapide de Bellefond a réuni 103 joueurs de 7 à 80 ans.



Meilleurs
vœux

TROCS PLANTES ET VIDE JARDIN

Le vide jardin, marché de produits locaux et bio s'est tenu le samedi 4 mai de 9h à 13h.



Des plants (voir photo ci-contre) ont été donnés par les habitants et vendus au profit de la coopérative scolaire.

De nombreux commerçants étaient présents :



Le Meix d'Or bio de Saint-Julien, producteur de houblon, safran, coriandre et de bières artisanales



Mr Veuillet, apiculteur à Marsannay-le-Bois



Pierrick Maître, maraîcher à Ruffey-les-Echirey



La chèvrerie d'Ahuy, producteur de fromages de chèvre



Antony Bonhomme, gâteaux secs



Pot Tika, céramique artisanale

Et également, des farines et pains spéciaux du Gaëc du Cheval Gris de Charles Garandet, des lentilles d'Aude Cathelat à Colmiers en Haute Marne et des tisanes et herbes aromatiques d'O Champ des sens.

Différentes associations étaient également présentes :



La Ligue de Protection des Oiseaux qui a proposé une animation d'observation des oiseaux dans le petit parc.



Les Jardinots de Saint-Julien qui sensibilisait le public au compost.



L'UFC que Choisir qui animait un bar à eau et sensibilisait les visiteurs à la lecture des étiquettes en supermarché (Nutriscore).

Par ailleurs, des enfants du conseil municipal ont réalisé et vendu des cookies et muffins ainsi que des dessins au profit de la coopérative scolaire. Une tombola au profit de la coopérative scolaire a permis d'offrir 3 lots dont 1 composteur, 1 panier garni de produits locaux ainsi que des plants d'arbres fruitiers.

Des hôtels à insectes ont été réalisés par les élèves de l'école primaire, ils ont également été vendus au profit de la coopérative scolaire.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Nous nous sommes retrouvés cette année pour la 4^{ème} édition de la fête de la musique dans l'Espace de Rencontres et de Loisirs en raison d'une météo orageuse.

L'école de musique de la communauté de communes Norge et Tille était représentée avec les classes de violon, alto, piano et guitare. Puis c'est le groupe The Old Friends qui a animé la soirée avec des reprises de rock, folk, pop et blues. La restauration était assurée par le foodtruck Foodies et la municipalité a tenu la buvette ainsi qu'un stand de glaces. C'est dans une superbe ambiance que s'est déroulée la soirée. Merci à tous pour votre présence et à l'année prochaine !



FÊTE NATIONALE

C'est avec beaucoup d'anxiété vis à vis de la météo que les conseillers municipaux ont préparé le repas républicain offert par la municipalité aux habitants du village pour célébrer le 14 juillet. Malgré les risques de pluie, cette année encore le repas a pu se dérouler au centre du village.



Un méchoui à base d'agneau et de cochon cuits à la broche et au feu de bois a été servi sur un lit de pommes de terre, précédé d'un apéritif et de crudités aux 120 personnes présentes. Le fromage et les glaces ont conclu ce dîner.

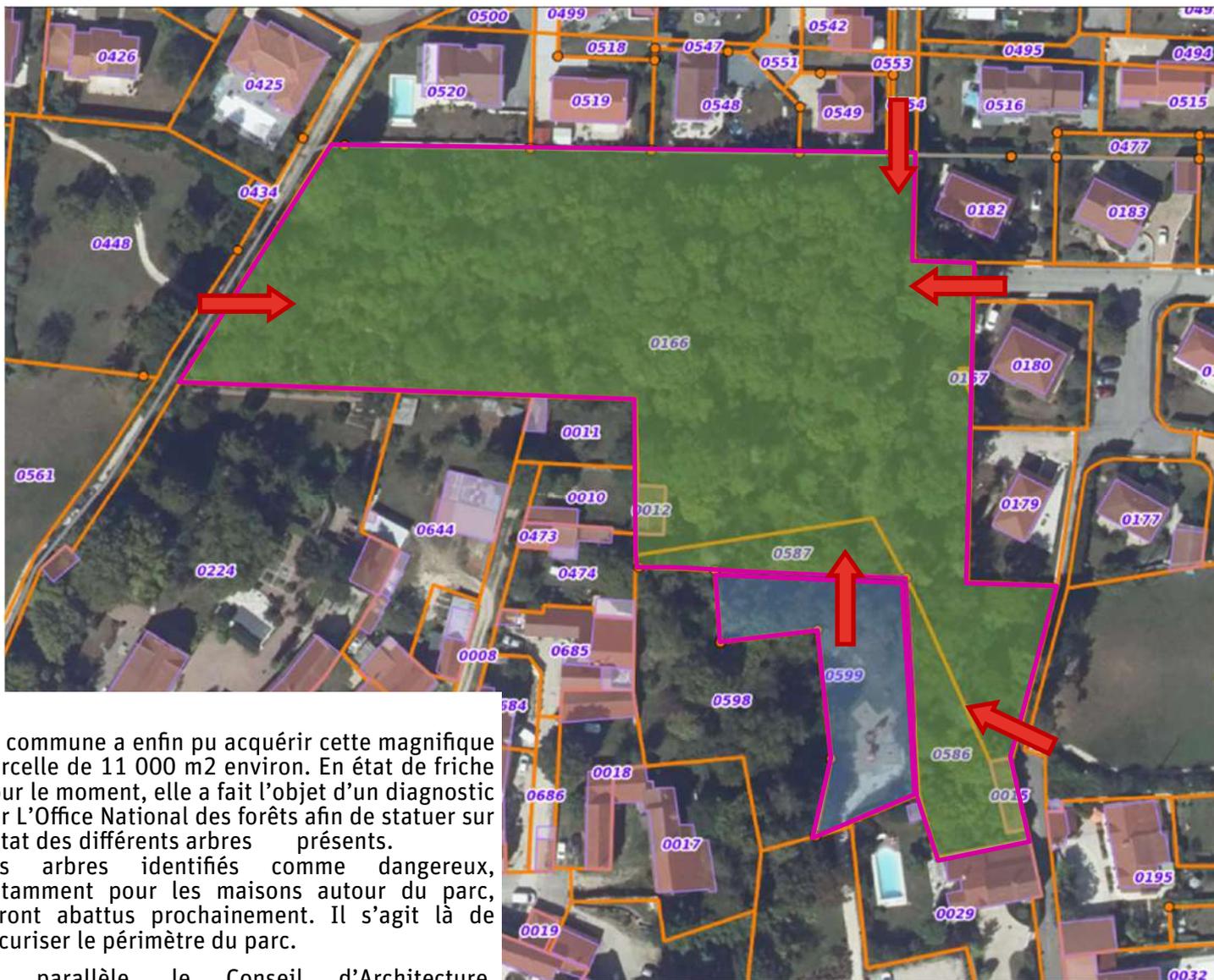
Les enfants ont grandement apprécié le château gonflable géant mis à leur disposition pour jouer.

La retraite aux flambeaux dans plusieurs quartiers du village a précédé un bal animé par un disc-jockey à l'Espace de Rencontres et de Loisirs.

C'est vers 1h00 du matin que les festivités se sont terminées sans avoir eu une goutte de pluie.



FUTUR PARC MUNICIPAL DE LOISIRS ET DE DÉTENTE



La commune a enfin pu acquérir cette magnifique parcelle de 11 000 m² environ. En état de friche pour le moment, elle a fait l'objet d'un diagnostic par L'Office National des forêts afin de statuer sur l'état des différents arbres présents. Les arbres identifiés comme dangereux, notamment pour les maisons autour du parc, seront abattus prochainement. Il s'agit là de sécuriser le périmètre du parc.

En parallèle, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a donné des conseils d'aménagement.

Dès 2014, la commune avait initié avec la ligue de protection des oiseaux un inventaire de la biodiversité communale. 98 espèces d'oiseaux (dont 8 espèces menacées) avaient ainsi pu être identifiées, ainsi que 13 mammifères, 1 amphibien et 1 reptile (le lézard des murailles).

Ce beau projet d'aménagement a permis à notre village d'être labellisé « Village d'Avenir », avec 17 autres communes de Côte d'or (parmi 698 communes !!!).

Nous abordons désormais la phase opérationnelle avec la désignation récente d'un Paysagiste et d'un Architecte chargés de mener les études et de diriger les travaux qui seront nécessaires.

A terme, l'idée est d'aménager cet îlot de fraîcheur au cœur du village pour que chacun puisse se balader dans ce cadre verdoyant, se reposer sur les futurs bancs disposés le long des chemins ou s'informer sur les différents espèces animales ou végétales présentes, tout en préservant au maximum la biodiversité.

Un lieu de rencontre, un lieu d'histoire et de convivialité pour tous....

Tout reste à faire mais votre municipalité est enthousiaste pour mener à bien ce projet.



Image d'illustration

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA MAISON DE SANTÉ

Comme chacun peut le constater, les travaux de la maison de santé avancent bien. Le gros œuvre est en bonne voie (murs, charpente et couverture ont bien avancés).

La pose des menuiseries est prévue en janvier, et les aménagements intérieurs pourront alors commencer. L'ouverture est toujours prévue avant l'été prochain.



REMISE DES CALCULATRICES AU FUTUR COLLÉGIENS

Fin Juin, la traditionnelle remise des calculatrices offertes par la municipalité a eu lieu. C'est pas moins de 18 élèves qui ont quitté l'école de Bellefond cette année afin de poursuivre leurs études au collège.

Cette classe était la plus importante en nombre de notre école. La plupart des ces élèves ont fait leurs huit années de maternelle puis de primaire à Bellefond.

Malgré les risques de fermeture de classe suite à cette diminution des effectifs, l'engagement de la mairie a permis de conserver nos quatre classes pour cette nouvelle rentrée. Tout du moins pour cette année encore...



COURRIER DES LECTEURS

Envoyez toutes vos questions sur : bellefond21.actus@gmail.com

Q: Où sont passés nos employés municipaux? Le village semble négligé ces derniers temps. Il y a même un noyer qui pousse à côté de la bouche à incendie Place de la Fontaine ! La mairie va t-elle se décider à faire quelque chose ?

R: Les employés municipaux sont à pied d'œuvre afin d'entretenir les rues de notre commune. Cependant, force est de constater que depuis l'interdiction en 2019 de l'usage des produits de type glyphosate, les mauvaises herbes sont nettement plus présentes.

Nous rappelons que, sur toutes les voies qui longent les propriétés d'habitation, les riverains sont responsables du balayage, du désherbage, et de l'enlèvement de la neige, des abords de leur habitation jusqu'au caniveau. Responsables également de l'élagage de toutes branches pouvant gêner le passage des piétons ou voiture.

Alors, sans vouloir jeter la pierre à qui que se soit, les employés municipaux ont été informés de votre message.

Cependant, nous insistons sur le fait que la propreté du village est l'affaire de tous.



DISTRIBUTEUR DE PAINS

La boulangerie-pâtisserie Com1Chou, située dans la zone artisanale de la Petite-Fin à Saint-Julien qui remplissait le distributeur de pains situé à côté de la mairie a souhaité arrêter son service.

Afin de pouvoir continuer à proposer ce service aux habitants, votre municipalité a recherché une solution.



C'est finalement la boulangerie MARTIN d'Asnières qui a su répondre présente et proposer des baguettes normales, tradition, aux trois blés, aux graines, au blé complet et à l'épeautre. Sont également proposés des croissants, des pains au chocolat, des brioches et des cakes.

C'est Lara MARTIN, ou son mari Aurélien, qui remplit le distributeur chaque matin, vers 6 h 30, sauf le lundi hors période scolaire.



INSTALLATION DES CAMERAS

8 nouvelles caméras de sécurité ont été installées à la fin du 1er semestre dans le cadre de la phase II de cette opération de protection et de dissuasion.

La priorité demandée par la gendarmerie et la préfecture étant de protéger les écoles et les bâtiments municipaux, les caméras installées sont les suivantes :

- 2 caméras à l'arrière de la mairie, filmant le parking (en complément des 2 premières installées sur le parvis);
- 1 caméra devant l'entrée des écoles;
- 1 caméra à l'arrière de la maternelle;
- 1 caméra à l'arrière du restaurant scolaire;
- 3 caméras sur l'église filmant le carrefour principal du village (rue de Ruffey, rue des écoles et rue des Romains)

La dernière phase, étant le contrôle des 3 entrées du village, est lancée. Une subvention (sur les deux sollicitées) vient d'être obtenue. Une installation en début d'année est donc possible.

Ceci devrait finaliser le dispositif de protection. Nous rappelons que ces caméras filment exclusivement le domaine public. Les parties privées sont directement floutées par les caméras.



TRI SELECTIF AU PARC D'ENFANTS ET AU CHAMP DE LA CURE

Des poubelles pour effectuer le tri sélectif ont été installées à l'entrée du petit parc derrière la mairie ainsi qu'au champ de la Cure.

Ces poubelles (jaunes pour le recyclable et noires pour les déchets) remplacent les anciennes poubelles, ceci pour se mettre en conformité avec les règles de tri de la COMCOM.

Merci donc de respecter leurs usages qui est identique à celui que vous utilisez chez vous.

Il restera à équiper les différents parcs et le devant de la mairie.



David DIMEY s'en est allé

Né le 16 juin 1972 à Dijon, il réside avec ses parents à Talant où il effectue l'essentiel de sa scolarité jusqu'à leur arrivée à Bellefond en 1987. Après un BEP électronique, il travaille chez Peugeot à Dijon.

A Bellefond, il rencontre Karine ESTIVALET avec laquelle il s'installe à Belfort en 1999. Ils se marient le 20 juillet 2002. De cette union naîtront 2 enfants : Romain (8 juin 2003) et Alexis (14 décembre 2006).

A partir de 2004, il rejoint Veolia sur le site de Stellantis Belchamp, comme technicien de maintenance. Il montrera alors toute l'étendue de son dévouement au service des autres en étant membre du CSE d'Etablissement, membre du Comité de groupe France Véolia, Délégué syndical.

A partir de 2014, il s'engage comme Conseiller municipal à Belfort, élu Conseiller communautaire du Grand Belfort, Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Electricité, ce qui ne l'empêchera pas de porter une attention toute particulière à ses enfants et à sa famille.

Victime d'une crise cardiaque, après un jogging, en septembre dernier, il est parti beaucoup trop tôt à 52 ans, laissant sa famille et ses proches dans une grande détresse. Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui sa grande humanité.

Annick DEREPA nous a quitté

Annick DEREPA a vu le jour à Dijon le 16 septembre 1961 au sein d'une famille implantée de longue date dans le village.

Son père, Raymond était en effet né à Bellefond en 1923, et a été toute sa vie agriculteur, participant activement à la vie de la commune. Il avait été Conseiller municipal de 1953 à 1971. Il a été membre en particulier de la commission scolaire et de celle des fêtes, puis de celle consacrée à l'hygiène et l'assistance.

La maman d'Annick, Marthe, était, quant à elle née à Epagny en 1925.

Ses grands-parents, Henri et Angèle, étaient déjà installés dans le village il y a un siècle.

Annick a bien sûr fréquenté l'école du village durant toute sa scolarité. Elle a été employée au restaurant scolaire du village à la fin des années quatre-vingt dix avant que la maladie ne l'oblige à quitter son poste.

Elle a lutté toute sa vie avec courage contre une maladie invalidante, et a quitté notre monde, discrètement, comme elle avait vécu, laissant son compagnon et sa famille dans une grande tristesse.

Nous présentons aux familles nos condoléances les plus sincères.

EN BREF...

Lotissement Communal

Les travaux du lotissement « Les Prés de Barges » sont pratiquement terminés (première tranche nécessaire à la réalisation des maisons d'habitations): électricité, gaz, eau potable, évacuations des eaux pluviales et des eaux usées. Les premières constructions pourraient débuter en début d'année.



Entretien de notre école

Profitant des vacances d'été, la municipalité a réalisé des travaux d'entretien au sein de l'école maternelle et élémentaire.

C'est ainsi, que des robinets, des lunettes de toilettes, des chasses d'eau, des serrures, des fenêtres ont été remplacés ou réparés.

Les sols des couloirs et de la salle d'éveil de la maternelle ont été décapés et mis en cire.

Les employés municipaux ont vérifié

les fixations des panneaux de basket et nettoyé les cours d'écoles.



L'étanchéité complète du skydome a été reprise et des problèmes de connexions informatiques ont été résolus.

Ralentisseurs de la voie romaine

Afin de remettre ces dispositifs de sécurité, aux normes, des travaux importants de réfection de la voirie vont être réalisés (la subvention du département vient d'être obtenue).



La réfection des trottoirs de la rue des Romains, ainsi que de celui de la rue de Ruffey au niveau des logements locatifs sera également réalisée.

Pendant la durée des travaux, évaluée à deux semaines environ, la route sera probablement coupée. Il faudra donc vraisemblablement mettre en place une déviation.

Réfection des courts de tennis

Les travaux de réfection des deux courts du club de tennis du village viennent de se terminer. C'est une grande satisfaction pour le club!



Les projecteurs ont été également changés au profit de leds.

PORTRAIT DE CAROLINE POPPON, MAMAN D'ANAËLLE, QUI SE BAT POUR QUE SA FILLE EN SITUATION DE HANDICAP PUISSE POURSUIVRE SA SCOLARITÉ

Anaëlle est une jeune fille de 11 ans, née avec un « petit truc en plus » : un chromosome supplémentaire sur la 21ème paire. Ses parents ont découvert à sa naissance sa trisomie 21 et appris jour après jour à devenir parent d'un enfant en situation de handicap. Anaëlle a entre autres une déficience intellectuelle légère, une émotivité différente, une hypotonie musculaire.

Olivier, son père est informaticien, Caroline, sa mère travaille dans l'audiovisuel en tant qu'intermittente du spectacle. A l'arrivée d'Anaëlle, ils habitent Marseille. Un an après la naissance d'Anaëlle, Natacha vient au monde suivi de leur frère Nathan 2 ans plus tard.

La famille s'est installée à Bellefond, d'abord en location, rue d'Ahuy, durant l'été 2018 dans un souci de rapprochement familial, la famille d'Olivier habitant Dole. Les soins d'Anaëlle nécessitent de trouver un logement proche d'une grande ville. M. et Mme Poppon souhaitant scolariser leurs enfants dans un établissement utilisant la pédagogie Montessori, ils en ont repéré un à Valmy. Bellefond semble répondre à tous leurs critères. La famille se plaît dans notre village et apprécie le cadre de vie à la campagne, idéal pour les enfants. Cela représente moins de stress et moins de bruit que dans une grande ville. Profitant d'une opportunité, ils ont acheté leur maison en 2023 impasse des Peuils. Depuis toujours, Anaëlle nécessite une prise en charge pluridisciplinaire de nombreux professionnels de santé afin de lui permettre d'évoluer dans notre monde.

Elle nécessite les soins de psychomotriciens, ergothérapeutes, pédiatres, kinésithérapeutes, etc... Caroline a donc arrêté de travailler pour pouvoir l'emmener à chacun de ses nombreux rendez-vous et pour s'occuper également du reste de la fratrie.

Anaëlle a jusque là pu suivre une scolarité spécialisée dans une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) primaire dans une école privée de Dijon proche de celle de son frère et de sa sœur.

En novembre 2023, l'équipe éducative d'Anaëlle en lien avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) lui propose un passage en ULIS collège, son niveau scolaire le lui permettant. Anaëlle va donc se projeter sur un nouvel établissement pour la rentrée 2024, elle visite le collège Saint-François, rencontre sa future enseignante et attend avec hâte la rentrée.



Mais en avril 2024, la famille Poppon reçoit un courrier indiquant qu'il n'y a pas de place pour Anaëlle dans les établissements privés ULIS sur Dijon. « C'est la douche froide, une surprise totale .» Anaëlle ne comprend pas pourquoi elle ne peut pas avoir de place, ses parents non plus. Ils demandent alors une place en ULIS dans les collèges publics proches des établissements scolaires des autres enfants de la famille. Sans succès. Une demande de redoublement est alors initiée et également refusée.

Les seules propositions faites ne sont pas adaptées, Anaëlle a besoin d'être dans un environnement sécurisé, sans trop d'élèves, et proche de Bellefond. Sa maman l'emmène chaque jour à l'école, la récupère le midi pour manger avec elle, la ramène après la pause déjeuner et retourne la chercher à la fin de la classe. Des propositions lui ont été faites à 40 km de son domicile, ce n'était pas envisageable d'accepter de telles propositions.

Une autre famille se retrouve dans la même situation, celle de Diego, un enfant de 11 ans également trisomique. Le risque de régression étant important pour les enfants s'ils restent à la maison, les deux mamans se rassemblent alors et cherchent des solutions. N'en trouvant pas d'existantes, elles décident alors de créer une classe spécialisée pour leurs enfants.

Elles ont dû s'armer de courage afin de traverser les différentes barrières administratives mais ont désormais réussi avec l'aide d'associations telles que Créer son école, Tombé du Nid, Perce-Neige mais aussi la directrice de l'école de l'Etoile, différents mécénats d'entreprises et tous les généreux donateurs anonymes ayant participé à leur cagnotte en ligne.

Une classe a donc ouvert le 5 septembre 2024 au sein de l'école associative l'Etoile à Dijon. Elle est composée dans un premier temps de 2, voire 3, élèves dont Anaëlle et

Diego. A la tête de cette classe, se trouvent deux éducatrices ayant reçu des formations en enseignement spécialisé. Les élèves sont en inclusion scolaire auprès des élèves de l'école pour faire du sport, des sorties scolaires, participer aux spectacles mais également lors des temps d'apprentissage toujours personnalisés à chaque enfant.

Par exemple, Anaëlle pourra aller en classe de CE1 avec son AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) pour l'apprentissage des mathématiques, puis avec les CM2 pour les sciences, les CE2 pour le français etc...

Le projet pédagogique de cette classe a été validé par le rectorat. Les élèves auront des cours de cuisine, ils apprendront à faire les courses, à utiliser différents moyens de paiement, à se déplacer en transports en commun, à réaliser un menu pour apprendre à manger équilibré. Ils bénéficieront également de cours d'anglais et continueront à apprendre à se servir d'un ordinateur, l'écriture étant difficile pour ces enfants. Ils auront des cours de théâtre pour travailler leur diction, de la danse, de la couture. L'école est actuellement encore en recherche d'un professeur de musique bénévole.

Cette classe spécialisée préparera les enfants âgés de 11 à 17 ans avec déficience intellectuelle à la préparation d'un examen: le Certificat de Fin d'études Générales (CFG) durant 4 ans avec possibilité de redoublement.

Si vous souhaitez aider Caroline Poppon mais aussi Catherine Jobard, la maman de Diego dans la pérennisation de leur projet, vous pouvez donner sur le site la Cagnotte des Proches : une classe pour Anaëlle et Diego. La mairie de Bellefond a choisi de subventionner leur projet à hauteur de 500 euros. Pour tout don par chèque, n'hésitez pas à contacter la mairie de Bellefond qui vous transmettra les coordonnées de Mme Poppon.

Bonne scolarité à Anaëlle et Diego mais aussi à tous les autres enfants du village !

Que cette initiative puisse essaimer partout en France et permettre à tous les enfants en situation de handicap n'ayant pas de place dans les écoles et les collèges spécialisés de pouvoir poursuivre leur scolarité.

Version numérique sur :

www.mairie-bellefond21.fr

Directeur de publication : M. MEUNIER

Interview portrait : Mme MORLAND